Proposition présentée par les députés : M^{me} et MM. Daniel Sormanni, Ana Roch, Jean-Marie Voumard, Florian Gander, Christian Flury, Francisco Valentin

Date de dépôt : 3 décembre 2019

Proposition de motion pour un projet sportif cantonal fédérateur et ambitieux

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- les carences du projet mal ficelé du Pré-du-Stand qui n'a engendré que de l'indécision auprès du corps électoral genevois;
- le manque de volontarisme politique du canton pour soutenir le développement du sport en général avec des projets concrets;
- la nécessité pour le football genevois de disposer d'infrastructures pour assurer la relève;
- l'indispensable bienveillante entremise de l'Etat pour mener à bien de tel projet,

invite le Conseil d'Etat

- à trouver, au plus tard au cours de l'année 2020, un lieu propice sur le territoire cantonal pouvant accueillir l'implantation d'un complexe sportif tel que celui initialement prévu au Pré-du-Stand;
- à engager les moyens nécessaires à l'étude de faisabilité du projet avec l'ensemble des acteurs publics et privés susceptibles de le mener à bon terme.

M 2606 2/3

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et Messieurs les députés,

Le scrutin du 24 novembre dernier a mis en exergue l'indécision extrême de la population genevoise au moment de se prononcer sur des projets concernant le développement du canton. S'agissant de la votation sur le Pré-du-Stand, déclarée initialement acceptée à 15 voix près, puis refusée lors du recomptage des bulletins de vote par 9 voix d'écart, on peut même parler d'un résultat sans précédent dans la longue histoire des référendums genevois.

La faute, sans doute, à un projet mal ficelé, à l'absence totale d'arguments et de leaders d'opinion à même de les défendre, ainsi qu'à une frange contestataire au sein de la population, qui ont conjointement eu raison du projet.

Pourtant, s'il existe un sujet qui ne devrait pas souffrir d'être politisé de manière outrancière c'est bien le sport. Et c'est, hélas, le domaine qui sera le plus impacté négativement suite au refus populaire sur la votation du Pré-du-Stand. Le football genevois risque d'ailleurs d'en payer les frais, si l'Etat ne fait rien pour trouver des solutions de rechange. Comme le rappelait l'Association cantonale genevoise de football, il s'agit pourtant d'un sport regroupant plus de 16 000 licenciés, dont 9000 juniors rien qu'à Genève, sans compter les entraîneurs, les arbitres et les nombreux bénévoles qui s'y adonnent¹. C'est d'ailleurs en grande partie de leur fait si le Servette Football Club peut se prévaloir de son glorieux palmarès qui a illuminé toute l'histoire du football suisse depuis sa fondation en l'an de grâce 1890. Notons que les exploits du SFC ont été réalisés sans que Genève puisse s'enorgueillir de posséder un véritable centre de formation moderne et indispensable pour assurer la relève, à l'inverse d'un club comme celui du canton de Bâle, qui a bien compris la nécessité de se doter de ce type d'infrastructure, aidé il est vrai dans la concrétisation matérielle de cette réflexion par les millions de subventions de l'industrie pharmaceutique.

A ce titre, A Genève on ne peut que déplorer l'absence d'ambition de la part des différents magistrats cantonaux chargés du sport, qui depuis 2003,

Voir le site internet de l'AGCF: http://www.ge-football.ch/fr/Les-clubs/ACGF/acgf.html

3/3 M 2606

date de la création du Stade de Genève, n'ont pas véritablement soutenu le développement d'infrastructures sportives d'envergure au sein du canton.

Il est donc regrettable qu'un projet tel que celui qui était prévu au Pré-du-Stand passe à la trappe et soit relégué aux oubliettes, en dépit de son utilité avérée et que le football genevois attend bel et bien depuis des décennies. Raison pour laquelle nous pensons que l'Etat devrait se pencher sur la recherche active d'une solution alternative, en envisageant notamment la possibilité d'octroyer des terrains inscrits à son actif patrimonial, en droit de superficie, en se concertant avec les différents acteurs publics et privés pouvant contribuer à la mise sur pied d'un projet fédérateur et inclusif. Cela permettra aussi de marquer, sans ambiguïté, le soutien du parlement et de l'Etat au sport en général.

Pour ces raisons, Mesdames et Messieurs les députés, le MCG vous remercie de réserver un accueil favorable à la présente proposition de motion.